



Midi à Cartigny (MAC) est une association à but non-lucratif créée en juin 2000 par un comité de parents soucieux de trouver une prise en charge **de qualité** pour leurs enfants pendant la pause scolaire de midi ainsi que du soir.

L'objectif est d'offrir un espace convivial, chaleureux, ludique dans lequel les enfants puissent prendre leur repas et trouver un moment de détente et de plaisir avant la reprise de l'école à 13:30, ainsi qu'après une journée de cours.

Afin de compléter notre équipe, nous sommes à la recherche d'un-e

Animateur ou Animatrice parascolaire

Votre mission

Dans le cadre de votre activité, vos tâches sont les suivantes :

- Assurer la prise en charge des enfants de 4 à 12 ans, qui suivent leur scolarité obligatoire à l'école de Cartigny
- Collaborer avec l'équipe éducative, le comité, les enseignants, les prestataires externes
- Etablir et entretenir des relations respectueuses avec les parents
- Participer à des projets d'équipe
- Gérer les conditions favorisant l'exécution, en toute sécurité, d'activités d'animation adaptées et d'activités d'accompagnement grâce aux connaissances et savoir-faire de base concernant l'état de développement des enfants vis-à-vis desquels il intervient.
- Assurer le bon déroulement des repas en lien avec le fournisseur externe
- Gérer certaines tâches administratives nécessaires au bon fonctionnement de la structure.

Votre profil

- Diplôme reconnu dans le domaine de l'éducation
- Expérience significative auprès d'enfants ou de groupes d'enfants
- Maîtriser la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit
- Bonne connaissance des outils informatiques usuels
- Capacité d'observation et d'analyse
- Sens de la communication
- Apte à travailler tant en équipe que de manière autonome
- Capacité de travailler au moins 4 midis par semaine (10h45 à 14h00) et selon besoin, les après-midis (15h30 à 18h)
- Sens de l'organisation et de l'autorité

Vos avantages

- Une activité variée dans un cadre de travail agréable.
- Possibilité de suivre des formations continues.

Observations

Le temps de travail est annualisé et correspond à un 30%. Les vacances sont à prendre durant les périodes de vacances scolaires.

L'horaire hebdomadaire est défini comme suit:

Lundi ; Mardi ; Jeudi ; Vendredi

- Principalement : de 10h45 à 14h00

Rémunération

Classe max.

Début d'activité

19 août 2024

- Selon les besoins : de 15h45 à 18h00
- Une séance hebdomadaire d'équipe a lieu en sus des horaires mentionnés ci-dessus.

Un extrait de casier judiciaire et un extrait spécial seront systématiquement demandés à la fin du processus de recrutement.

Les candidatures étant traitées électroniquement, nous vous remercions d'adresser votre dossier complet (lettre de motivation, CV, copies des diplômes et certificats d'employeurs) à l'adresse e-mail suivante: comite@midicartigny.ch.

Les candidatures incomplètes ou transmises par un autre canal ne seront pas prises en considération.

Délai d'inscription

10 juin 2024